



10 mars 2020

Coronavirus (COVID-19)

Protéger les populations les plus vulnérables

Afin de protéger les populations particulièrement à risque de complications au COVID-19, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a décidé de fermer momentanément les structures des soins de jour pour limiter les risques pour les personnes vulnérables. Il rappelle également à la population et aux institutions sanitaires les comportements à adopter. Les personnes en bonne santé sont invitées à faire preuve de solidarité en adoptant les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Au vu de la progression du coronavirus en Suisse, l'OFSP a adapté sa stratégie vendredi dernier. L'endiguement de l'épidémie de COVID-19 par l'isolement des cas n'étant plus pertinente, les tests de dépistage ne seront plus systématiquement effectués sur les personnes présentant des symptômes. Les efforts portent désormais sur les personnes à risque accru de complications et la prise en charge des cas sévères.

Les personnes particulièrement exposées à un risque de complications sont :

- les personnes de plus de 65 ans,
- les personnes de tout âge atteintes de maladies telles que hypertension, diabète, maladie cardiovasculaire, maladie respiratoire chronique, cancer,
- les personnes dont le système immunitaire est affaibli par une maladie ou un traitement.

Ces personnes sont priées de :

- éviter les transports publics aux heures de pointe,
- effectuer leurs achats en dehors des heures d'affluence ou de se faire livrer,
- éviter les manifestations publiques,
- éviter les réunions et les rendez-vous qui ne sont pas indispensables (par ex. réunion de famille, rendez-vous chez le dentiste ou le physiothérapeute),
- privilégier les contacts téléphoniques avec sa famille et ses proches,
- éviter tout contact avec une personne malade,
- contacter immédiatement leur médecin en cas de symptômes (toux et fièvre).

Afin de protéger les personnes âgées les plus vulnérables, les structures de soins de jour seront fermées dès le vendredi 13 mars au matin pour une période indéterminée. L'objectif est de limiter les contacts avec les résidents des établissements médico-sociaux (EMS). Les repas peuvent être livrés à domicile par les organisations habituelles. Le Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS) fournit les informations à ce sujet ainsi que sur toute demande d'aide et de soins à domicile (info@secoss.ch, 027 603 67 44). Pendant cette période, les clients des foyers de jour seront privilégiés dans l'accès aux lits de court séjour en EMS.

Le DSSC appelle les personnes en bonne santé à faire preuve de solidarité avec toutes les personnes vulnérables en adoptant les règles émises par l'OFSP, à savoir garder ses distances (minimum 2 mètres), se laver régulièrement les mains, éviter les poignées de main et embrassades, tousser dans un mouchoir ou le creux du



coude. Il leur demande également de limiter au minimum les visites dans les EMS et les hôpitaux. La population est par contre encouragée à prendre régulièrement contact avec les personnes vulnérables par téléphone afin d'éviter leur isolement.

En cas de symptômes de toux et de fièvre, les personnes sont priées de rester à la maison et de toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

De plus amples informations sont disponibles à ce sujet sur le site Internet de l'Etat du Valais www.vs.ch/covid-19.

Personne de contact

Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83